

BANQUES

Avec quelles banques travaillons-nous ?

Nom de la banque	Banque Populaire	Crédit Agricole
Accès en ligne	Les coopératives scolaires ne sont pas des entités juridiquement indépendantes. Elles sont rattachées à l'association départementale OCCE 36, dont elles dépendent pour la gestion de leurs comptes bancaires. Les comptes bancaires des coopératives scolaires sont donc liés au compte de l'association départementale OCCE 36. Seule l'association départementale dispose d'un accès en ligne à ces comptes.	
Prélèvements pour virements	5.00 €	0.00 € en passant par la secrétaire OCCE
Frais carte bancaire	Aucun retour de la conseillère : nous allons revoir	65.00 € / an <i>Nous allons travailler sur ce montant avec la banque.</i>
Autres frais	Frais envoi chéquier : 6.31 € Frais tenue de compte trimestriels : 5€	Frais envoi chéquier : 2.90 € Frais tenue de compte trimestriel : 0€ <i>(120€/an pour la totalité des comptes OCCE36, pris en charge par l'association OCCE36)</i>
Lien direct de la secrétaire OCCE36 avec la banque	- Consultation des comptes - Demande de virement à la conseillère (5€ de frais)	- Consultations des comptes - Virements externes/internes sans frais
Plus-value	- Gestion administrative par l'OCCE 36 - Suivi des problèmes en cours - Demande de relevés sans frais - Suivi ouverture de compte - retours des coopératives pour des difficultés d'accès aux agences (horaires d'ouverture) pour les dépôts, par exemple	- Gestion administrative par l'OCCE 36 - Suivi des problèmes en cours - Demande de relevés sans frais - Suivi ouverture de compte - Virement sans frais en passant par l'OCCE36 - Dépôts possible en dehors des horaires d'ouverture pour la plupart des agences avec carte de dépôt

Concernant les autres banques

L'association OCCE 36 n'est pas cliente d'autres établissements bancaires et n'assure pas de lien avec eux.

Si votre coopérative scolaire possède un compte dans une autre banque, par exemple à la Caisse d'Épargne ou au Crédit Mutuel, il vous appartient de prendre directement contact avec votre établissement bancaire pour toute question ou difficulté concernant la gestion de votre compte.

Nous ne disposons pas d'informations sur leurs tarifs, leurs prélèvements ou les modalités de consultation des comptes en ligne.

Nous vous invitons donc à effectuer directement auprès de votre banque toutes les démarches nécessaires.

Office Central de la Coopération à l'École d'Indre

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

34, Espace Mendès France – 36000 CHATEAUROUX

Tél. : 02 54 35 01 93 - Contact : ad36@occe.coop

Site Internet : www.occe.coop/ad36

